

La VAE pendant le COVID-19

Le temps de pandémie est un temps de repli sur soi ainsi que sur ses compétences professionnelles. **Vous pensez VAE** pour : Une évolution professionnelle ? L'accès à un concours ? La création d'une entreprise qui exige un diplôme spécifique ? Une reconnaissance personnelle ? Une anticipation de l'avenir ? Une démarche VAE déjà en cours ?

Les **services VAE** ont été **assurés à distance pour la majeure partie des valideurs** d'Auvergne-Rhône-Alpes pendant le confinement. Depuis le 11 Mai 2020, la vie reprend son cours avec de nombreuses consignes sanitaires à respecter notamment dans le domaine de la formation et de l'accompagnement.

Maintenant, qu'en est-il des services de la Validation des Acquis de l'Expérience ?

Retrouvez les coordonnées des VALIDEURS en Auvergne Rhône Alpes dans [ce document](#).

Pour les diplômes du Ministère de l'Education nationale

Le DAVA de Lyon accueillera à nouveau le public à partir du **18 Mai 2020** de façon aménagée et en respectant les consignes sanitaires. Les réunions d'**information collective** reprendront dans les locaux du DAVA de Lyon **courant Juin**. En attendant, ces réunions sont poursuivies à distance. Les inscriptions se feront auprès du DAVA de Lyon ou sur le site de France VAE. Le traitement des recevabilités reprend les modalités habituelles. Pour les accompagnements, la reprise des rendez-vous individuels et collectifs au DAVA de Lyon se fait de manière progressive. Retrouvez ces informations sur le site internet du [DAVA de Lyon](#).

Le DAVA de Grenoble a réouvert son **accueil téléphonique**. Les **réunions d'information collective reprennent** progressivement en présentiel dans les locaux des sites de proximité. Ces réunions peuvent également être proposées à distance. Le traitement des demandes de recevabilité se poursuit à distance. Les accompagnements à la VAE sont majoritairement organisés à distance par les sites de proximité. Des ateliers collectifs et des entretiens individuels sont progressivement proposés dans leurs locaux.

Retrouvez toutes les informations sur le site du DAVA de Grenoble : www.ac-grenoble.fr/dava/

Le DAVA de Clermont-Ferrand poursuit l'**accueil téléphonique** des candidats à la VAE. Le traitement des demandes de recevabilité n'a pas connu d'interruption pendant la période de

confinement. Il se poursuit à distance et par échange de mails avec le candidat, si nécessaire. Pour les candidats dont l'entretien avec le jury de VAE n'a pas pu se tenir du fait du confinement, leur reprogrammation est en cours. Chacun est contacté individuellement. Dans les **sites de proximité du DAVA** (réseau des GRETA de l'académie de Clermont-Ferrand) : Les réunions d'information collective reprennent progressivement en présentiel. Ces réunions peuvent également être proposées à distance. Veuillez contacter le site concerné pour connaître les modalités proposées.

Les accompagnements à la VAE proposés par les sites de proximité reprennent progressivement en présentiel. N'hésitez pas à les contacter.

Plus d'informations VAE sur la page France VAE du DAVA de Clermont-Ferrand

<https://www.francevae.fr/academie/6>

Rappel : Pour les trois académies, tous les jurys VAE sont suspendus jusqu'à nouvel ordre, sur consigne du Ministère.

Pour les certifications du Ministère des sports et de l'animation

L'**accueil public** est maintenu **à distance** jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les réunions d'information collective sont annulées jusqu'à fin Septembre 2020.

L'étude des recevabilités se poursuit à distance et le délai de traitement pourra être, exceptionnellement, supérieur à 2 mois.

Les modalités d'accompagnement à la VAE dépendront des organismes de formation.

Les jurys sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Site de la DRDJSCS, champ du sport et de l'animation : auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr/spip.php

Pour les certifications du Ministère des solidarités et de la santé

Les services d'**accueil** et de traitement des recevabilités restent **à distance**.

L'ASP traite à distance toute demande de recevabilité. Le dépôt des livrets 1 se fait uniquement par voie dématérialisée en cliquant [ici](#).

Le dépôt des livrets 2 est suspendu. De nouvelles dates seront ultérieurement communiquées. Une réflexion est en cours sur une reprogrammation possible des sessions VAE sur la période Septembre - Décembre. Tout dossier sera affecté à une session.

Toutes les sessions jury sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Les candidats qui ont été convoqués à une session reportée n'auront pas de démarches supplémentaires à effectuer.

Site de l'ASP : vae.asp-public.fr/vaeinfo/consequences-de-lepidemie-covid-19-sur-lorganisation-de-la-vae

Site de la DRDJSCS, champ paramédical et social : auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr/spip.php

Les accompagnements VAE à l'AVAETSS sont organisés à distance, rendez-vous sur [le site de](#)

Pour les titres professionnels du Ministère chargé de l'emploi

Les modalités d'**accueil** et d'information sont préservées **à distance**. Les référents VAE restent disponibles pour répondre aux questions du public. Pour trouver les noms et coordonnées des référents VAE, consultez le document "[Référents AFPA VAE](#)".

L'étude des recevabilités se poursuit également à distance ainsi que les accompagnements à la VAE.

Pour les jurys VAE, les candidats qui n'ont pas pu passer leur session d'examen pendant le confinement, de nouvelles dates leur seront bientôt communiquées.

Pour les certifications du Ministère de l'Agriculture

L'**accueil** et l'étude de recevabilité restent **à distance**.

Les modalités d'accompagnement à la VAE dépendent des organismes de formation mais sont majoritairement réalisés à distance.

Les jurys régionaux seront organisés en visio-conférence en Juin et Juillet pour les CAP, BP et Bac Pro. Pour les BTSA, les dates des jurys restent encore à déterminer mais seront probablement reportés en Automne.

Rendez-vous sur le site de la DRAAF AURA : draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Validation-des-acquis-de-

Pour les certifications du Ministère de l'Enseignement supérieur

Pour l'**Université de Lyon 1**, toutes les activités continuent d'être traitées à distance. Des réunions d'information collective sont organisées tous les premiers mercredis du mois en visio conférence.

Prochaines dates : le 03 Juin et le 1er Juillet de 20H30 à 22H00. Inscription obligatoire sur leur [site internet](#).

Les jurys VAE sont organisés autant que possible en visio-conférence.

Pour l'**Université de Lyon 2**, l'accueil téléphonique est maintenu. La réunion d'information collective de Mai est annulée.

Les accompagnements se poursuivent à distance entre accompagnateurs et candidats.

Tous les jurys VAE sont reportés à la rentrée, ils se tiendront à partir de Septembre prochain.

Pour l'**Université Jean Moulin Lyon 3**, toutes les activités continuent d'être maintenues. Les activités d'accueil se poursuivent en distanciel, les informations collectives en présentiel sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Le dépôt des dossiers de recevabilité est maintenu en version numérique sur le portail de candidature VAE : applications.univ-lyon3.fr/VAE/VAE/PC_VAE.aspx

Les accompagnements VAE et les jurys sont réalisés de préférence à distance, certains jurys étant

reportés à Septembre.

Pour l'**Université Grenoble Alpes**, l'accueil se poursuit à distance.

L'étude de recevabilité et les accompagnements sont également réalisés à distance.

Des jurys seront organisés en Mai, Juin et Juillet en visio-conférence. A partir de Septembre, les jurys pourront à nouveau se dérouler en présentiel selon l'évolution de la situation.

Pour l'**Université Clermont Auvergne**, toutes les activités continuent d'être traitées à distance.

Accueil téléphonique ouvert tous les matins. Les jurys VAE sont organisés en visio-conférence totale ou partielle selon les contraintes des candidats. **Webinaire de présentation de la VAE le 15 juin prochain**, accessible depuis le site de l'UCA : www.uca.fr

Les services VAE sont assurés par téléphone et mail au sein des Universités de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les **accompagnements** VAE peuvent être maintenus à **distance**.

Les **jurys** VAE en présentiel sont quant à eux **suspendus** jusqu'à réouverture des Universités.

Prendre contact avec l'université concernée pour avoir plus d'informations :

- **Université Lyon 1** : vae@univ-lyon1.fr et leur site : focal.univ-lyon1.fr/formations/dispositifs-de-formation/valider-son-experience-et-ses-acquis-la-vae-753466.kjsp

- **Université Lumière Lyon 2** : vae@univ-lyon2.fr et leur site :

www.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/obtenir-un-diplome-par-la-vae

- **Université Jean Moulin Lyon 3** : vae@univ-lyon3.fr et leur site :

www.univ-lyon3.fr/validation-des-acquis-de-l-experience-vae

- **Université Jean Monnet Saint Etienne** : ftlv-pre-vae@univ-st-etienne.fr et leur site :

www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis.html

- **Université Savoie Mont Blanc** : vae@univ-smb.fr et leur site :

www.univ-smb.fr/formation-continue/conseils-et-orientation/validation-des-acquis/

- **Université Grenobles Alpes** :

www.grenoble-iae.fr/menu-principal/formations/formation-continue/vae-vapp/

- **Université Clermont Auvergne** : vae-vap.df@uca.fr et leur site :

www.uca.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/valider-ses-acquis-vae-vap/

04/06/2020 - 08:24
